



MODERNISATION DE L'IMPRIMERIE DU MONDE

Depuis des mois, les salariés du Monde imprimerie sont vigilants sur la composition du directoire et la stratégie politique du groupe.

Pour ce qui concerne l'avenir de l'imprimerie, Messieurs FOTTORINO, président du Monde et du directoire, et GUIRAUD, vice-président du directoire et directeur général du groupe, doivent savoir que :

- Nous avons, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, réaffirmé notre indéfectible attachement aux liens qui existent entre la société éditrice du Monde et l'imprimerie.
- L'imprimerie est l'outil qui permet encore au Monde d'avoir son autonomie et son indépendance. Mais l'outil de production vieillit et sa modernisation n'est plus à démontrer.
- Nos derniers accords avaient acté la pérennité de l'entreprise et le développement de la charge de travail.
- Sur les 3 dernières années, malgré une augmentation significative de la charge de travail et des pages imprimées, il y a eu 92 suppressions d'emplois.

Concernant la nécessaire modernisation de l'imprimerie d'Ivry, la direction continue de répéter que « les caisses sont vides ». Cela ressemble étrangement au discours tenu récemment par le soi-disant candidat du pouvoir d'achat devenu maintenant président de la République.

Pour réaliser cette modernisation, la rumeur d'une recapitalisation externe circule.

Le SGLCE n'est pas opposé à un partenariat qui pourrait aider au développement du Monde et de l'ensemble du groupe, imprimerie comprise.

Le Monde doit rester majoritaire dans le capital de l'imprimerie, car la Société éditrice du Monde et l'imprimerie de presse d'Ivry sont intimement liées. L'imprimerie garantit la liberté et l'indépendance du journal.

Nous ne voulons pas que l'imprimerie devienne un prestataire de services mais que celle-ci conserve une relation privilégiée avec l'éditeur.

C'est pourquoi, les salariés de l'imprimerie syndiqués au SGLCE se prononcent avec la plus grande détermination pour une modernisation de l'impression et de l'expédition de l'imprimerie d'Ivry afin de développer la charge de travail et la réalisation de travaux diversifiés.

Paris, le 2 avril 2008